Halte-Garderie " Les Oursons "
Syndicat Mixte de la Pierre St Martin
Mairie d'Arette – 1, Place des Poilus
64 570 ARETTE
Tél. garderie : 05.59.66.25.80
Tél. réservations : 07.50.14.17.73
Mail : **servicespsm@arette64.fr**

Bulletin d'inscription

Saison 2023 - 2024

VOUS VOULEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT À LA GARDERIE " LES OURSONS".

Notre structure est ouverte du mercredi au dimanche.
Elle peut accueillir 12 enfants de 3 mois à 6 ans non révolus (*limitée à 5 enfants non marchant*).

Merci de bien vouloir nous retourner les documents suivants :

1- le bulletin de réservation ci-dessous en y joignant **impérativement** le carnet de santé à jour des vaccinations avec **l'identité de l'enfant visible** en haut de page.

2- Un chèque de la totalité de la réservation à l'ordre du **Trésor Public** qui vous sera restitué si vous souhaitez régler sur place par CB ou espèces.

3- L'autorisation de soins d'urgence – Questionnaire d'accueil.

TARIFS FORFAITS					
HORS VACANCES SCOLAIRES			**VACANCES SCOLAIRES**		
2 HEURES	9h-11h / 11h-13h 13 h-15h / 15h-17h	**15.00 €**			
4 HEURES	9h-13h /11h-15h 13h-17h	**22.00 €**	**4 HEURES**	9h-13h 13h-17h	**22.00 €**
8 HEURES	9h-17h	**30.00 €**	**8 HEURES**	9h-17h	**30.00 €**

Nom du responsable légal / Prénom : ….....
Adresse : …..... **Téléphone :** ……/……/……/……/……/
Code Postal : …..... **Ville :** ..... **Portable :** ……/……/……/……/……/
Adresse mail : ….....@.....

Nom de l'enfant : …..... **Nom de l'enfant** : ….....
Prénom : …..... **Prénom :** ….....
Date de naissance : ……..../...../..... **Date de naissance :** ……..../...../.....

Marche Ne marche pas Marche Ne marche pas

Dates et horaires souhaités :

le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€

TOTAL ……€

Dates et horaires souhaités :

le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€
le ...../...../..... de …..... h **à** ..... h ...€

TOTAL ……€

3- ☐ **J'ai lu et j'accepte le règlement de fonctionnement :**
(merci de cocher la case)

Date : ……..../...../..... **Signature obligatoire :**

Autorisation de soins d'urgence

Je soussigné, Mr ou Mme _____,

Représentant légal de (s) l'enfant (s) _____,

Autorise le personnel de la Halte-Garderie « Les Oursons » de la Pierre-St-Martin : **(cocher les cases pour accord)**

☐ à faire prendre en charge mon enfant par un service d'urgence (pompiers, SAMU, etc...)

☐ à faire soigner / hospitaliser mon enfant en cas d'urgence et sans possibilité de me joindre.

☐ à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Fait à la Pierre Saint Martin,

Le_____ **Signature du représentant légal**

DATE : ..... **VACCINATIONS OBLIGATOIRES :** .....
.....

INFORMATIONS CONCERNANT LE RYTHME DE VOTRE ENFANT

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... **ÂGE :** .....

TÉLÉPHONE :

Père : ..... Mère : ..... Autre : .....

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER VOTRE L'ENFANT :

☐ Père : ☐ Mère : . ☐ Autre : .....

MODE DE GARDE HABITUEL : .....

☐ Famille ..... ☐ Nounou ☐ Crèche ☐ École

PROBLÈMES DE SANTÉ PARTICULIERS : (eczéma, allergies, asthme,... / Traitement en cours à administrer sous ordonnance) : .....
.....

L'ENFANT EST-IL PROPRE ? ☐ Oui ☐ Non

COMPOSITION DU CHANGE : ☐ Couches ☐ Liniment ☐ Lingettes ☐ Eau ☐ Coton

---

SOMMEIL DE L'ENFANT :

☐ Lit à barreaux ☐ Lit barquette

Sieste matin : ☐ Oui ☐ Non
Vers quelle heure ? .....
Durée habituelle : .....

Sieste après-midi : ☐ Oui ☐ Non
Vers quelle heure ? .. ..
Durée habituelle : .....

- **Rituels :** (enfant bercé, s'endort dans les bras, sur le ventre,...) .....
- **Doudou :** ☐ Oui ☐ Non **Tétine :** ☐ Oui ☐ Non

REPAS :

- **Heure du déjeuner :** .....
- Composition du repas : .....
.....
.....

- **Heure du goûter :** .....
- Composition du goûter :.....
.....
.....

S'il mange après 13h, avez-vous prévu **UNE COLLATION** ?

AUTRES ÉLÉMENTS IMPORTANTS À NOUS SIGNALER :

.....
.....

Halte Garderie « Les Oursons »
Maison de la Pierre
64570 Arette la Pierre Saint Martin
Tél. Réservations : 07.50.14.17.73.
Mail : servicespsm@arette64.fr

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT 2023/2024

Le règlement de fonctionnement de la **Micro-crèche** a pour objet, d'une part de fixer les conditions d'admission et d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'autre part, de préciser le mode de fonctionnement de la structure. Le présent règlement est affiché dans l'établissement et présenté aux parents lors de chaque inscription.
Chaque usager doit se conformer au règlement de fonctionnement.

Présentation de la structure :

Notre structure accueille 12 enfants de 3 mois à 6 ans non révolus avec un maximum de 5 enfants non-marchant.

Elle ouvre **du mercredi au dimanche inclus** de 9h à 17h. Elle est gérée par le Syndicat Mixte de la Pierre Saint Martin.

Les inscriptions et les paiements s'effectuent au bureau de la « Gestion des services » situé au 1er étage de la Maison de la Pierre, à côté de l'Office de tourisme.

L'équipe est composée d'une auxiliaire et d'une aide maternelle.

Fonctionnement :

◊ *Les horaires*

L'accueil de votre enfant se fera dans un délai d'une ½ heure maximum à partir de 9h puis d' 1/4 heure pour les entrées suivantes.
Passé ces horaires, la garderie ferme ses portes.
Les parents récupèrent leur enfant à heure fixe : 11h-13h-15h et 17h.
Ce fonctionnement rigoureux permet de conjuguer une offre de service plus large et le bien être des enfants. En effet, chaque nouvel accueil rappelle la séparation au groupe. C'est pourquoi l'équipe éducative est attachée à proposer un cadre sécurisant à l'enfant.

◊ *Les fournitures*

Le repas et le goûter ne sont pas fournis par la structure. Nous disposons d'un réfrigérateur et d'un four micro-onde afin de conserver et réchauffer le repas apportés par vos soins.
Le petit matériel tel que bavoirs, cuillères, assiettes est fourni par la structure. Nous demandons aux parents de veiller au respect de la chaîne du froid.

Les parents apportent également le nécessaire de lange (couches, coton, lingettes ou liniment), une tenue de change complète, des chaussons, doudou, sucette... Les parents peuvent également apporter une gigoteuse.

◊ *Santé*

Si l'enfant a une température supérieure à 38°C il ne sera pas accepté.
Aucun médicament ne sera administré sans une ordonnance à jour.

Le personnel de la garderie se réserve le droit de rappeler les parents si l'enfant a des difficultés d'adaptation. En effet, certains enfants ont besoin d'une période d'adaptation pour intégrer une structure d'accueil collectif. Cette décision sera prise dans l'intérêt de l'enfant.

Conditions d'admission :

Lors de son arrivée, le représentant légal se présente au bureau de la « Gestion des services » afin de compléter son dossier. Il remplit une fiche de réservation accompagnée de la photocopie du carnet de santé à jour des vaccins obligatoires (DTP) ainsi que l'autorisation de soins d'urgence et le questionnaire d'accueil.

Aucun enfant, ne sera accepté sans la présentation du carnet de santé à jour, quel que soit l'âge.

Conditions de paiement :

Le paiement par chèque à l'ordre du « Trésor Public » et les documents relatifs à l'inscription doivent être joint lors de l'envoi de la réservation. Son encaissement se fera lors de votre accueil sur la station et la finalisation de votre dossier. Il vous sera possible de vous le restituer sur place si vous souhaitez régler en espèces ou par CB.

Toute réservation prise par téléphone ou par mail, non confirmée par paiement dans les 10 jours, se verra annulée et libérera la place pour les enfants inscrits sur la liste d'attente.

Pour les réservations de dernière minute, la « Gestion des Services » accepte les paiements par chèques, espèces et CB.

Conditions d'annulation :

Pour toute annulation de réservation, un délai de 72h avant la date d'arrivée est à respecter impérativement. Dans le cas contraire, la réservation de l'ensemble du séjour est due dans son intégralité.

Le remboursement s'effectue en cas de :

- Maladie ou hospitalisation de l'enfant : il vous sera demandé de fournir un certificat médical.
- Fermeture de la garderie

Fait à la Pierre Saint Martin,

Actualisé le 1er décembre 2023